



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

Association Federteep

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Association Federteep
16, rue Fonvielle - 81000 Albi

KPMG SA
société française membre du réseau
KPMG constitué de cabinets indépendants
adhérents de KPMG International Limited,
une société de droit anglais ("private
company limited by guarantee").

SA
Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

Association Federteep

16, rue Fonvielle - 81000 Albi

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée générale de l'Association Federteep,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Federteep relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et de sa concordance avec les comptes annuels.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 24 avril 2023

KPMG S.A.

Laurent Combes
Commissaire aux comptes

Bilan
Association FEDERTEEP

Actif		Exercice au 31/12/2022			au 31/12/2021	
		Montant brut	Dépréciation	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)	17 991,74	17 991,74	0,00	0,00	
	Autres immobilisation incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	17 991,74	17 991,74	0,00	0,00	
	Immobilisations corporelles	Terrains	13 160,00		13 160,00	13 160,00
		Constructions	225 240,00	59 704,03	165 535,97	176 797,97
		Inst. techniques, mat. out. Industriels	17 470,00	12 501,82	4 968,18	8 462,18
		Autres immobilisations corporelles	66 557,03	62 858,84	3 698,19	5 140,45
Immobilisations corporelles en cours						
TOTAL	322 427,03	135 064,69	187 362,34	203 560,60		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		0,00	0,00	0,00	0,00	
Immobilisations financières (1)	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Autres immobilisations financières	60,00		60,00	60,00		
TOTAL	60,00	0,00	60,00	60,00		
TOTAL I	340 478,77	153 056,43	187 422,34	203 620,60		
Actif circulant	Stock et encours		0,00	0,00	0,00	
	Avances et acomptes versés sur commande		3 169,94		3 169,94	3 003,67
	Créances (2)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	897 823,22		897 823,22	879 732,56
		Créances reçues par legs ou donations			0,00	
		Autres	685 692,90		685 692,90	212 098,58
	TOTAL	1 583 516,12	0,00	1 583 516,12	1 091 831,14	
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie			0,00	0,00
Disponibilités		966 617,45		966 617,45	1 443 716,47	
Charges constatées d'avance (3)	5 378,95		5 378,95	6 159,40		
TOTAL	971 996,40	0,00	971 996,40	1 449 875,87		
TOTAL II	2 558 682,46	0,00	2 558 682,46	2 544 710,68		
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	2 899 161,23	153 056,43	2 746 104,80	2 748 331,28		
	(1) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(2) et (3) Dont à plus d'un an (brut)					

Bilan
Association FEDERTEEP

Passif		Exercice 2022	Exercice 2021
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise	
		Fonds propres statutaires	
		Fonds propres complémentaires	
		200 000,00	200 000,00
	Avec droit de reprise	Fonds propres avec droit de reprise	
		Fonds propres statutaires	
		Fonds propres complémentaires	
		0,00	174 401,62
		Ecarts de réévaluation	
		0,00	0,00
Fonds propres	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles	
		Réserves pour projet de l'entité	
		Autres	
		343 158,11	194 183,69
		Report à nouveau	
	Excédent ou Déficit de l'exercice		
	2 827,51	-25 427,20	
	<i>Situation nette</i>	<i>545 985,62</i>	<i>543 158,11</i>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL I	564 067,42	562 467,79
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	TOTAL II	0,00	0,00
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	170 683,32	154 841,36	
	TOTAL III	170 683,32	154 841,36
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
	127 871,26	153 436,90	
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Avances et acomptes reçus (3)		
	1 071 030,21	1 095 537,34	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes des legs ou donations		
	151 791,50	145 012,89	
	Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
0,00	0,00		
Instruments de trésorerie			
660 661,09	637 035,00		
	TOTAL IV	2 011 354,06	2 031 022,13
Ecart de conversion passif (V)			
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	2 746 104,80	2 748 331,28
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		
	Dettes sauf (3) à plus d'un an		

Compte de résultat		Exercice 2022	Exercice 2021
Produits d'exploitation	Cotisations	170,00	180,00
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens <i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations <i>dont parrainages</i>	3 109 088,05	3 022 283,01
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	8 651 577,19	8 119 590,76
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 520,14	1 559,79	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
Total des produits d'exploitation I		11 766 355,38	11 143 613,56
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	11 318 887,65	10 738 356,84
	Autres achats et charges externes		
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 472,66	10 024,00
	Salaires et traitements	287 062,15	280 649,78
	Charges sociales	121 302,81	127 121,88
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 593,57	23 339,69
	Dotations aux provisions	15 841,96	19 318,33
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges		
Total des charges d'exploitation II		11 769 160,80	11 198 810,52
Résultat d'exploitation (I-II)		-2 805,42	-55 196,96
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	5 694,42	2 480,95
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	
Total des produits financiers III		5 694,42	2 480,95
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilés	1 664,75	1 956,63
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières IV		1 664,75	1 956,63
Résultat financier (III-IV)		4 029,67	524,32
Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		1 224,25	-54 672,64
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	1 609,27	29 820,97
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels V		1 609,27	29 820,97
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion	6,01	575,53
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles VI		6,01	575,53
Résultat exceptionnel (V-VI)		1 603,26	29 245,44
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I+III+V+IX)		XI 11 773 659,07	11 175 915,48
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X)		XII 11 770 831,56	11 201 342,68
Excédent ou Déficit (XI - XII)		2 827,51	-25 427,20
Evaluation des contributions volontaires	Contributions volontaires en nature	Bénévolat	
		Prestations en nature	
Charges volontaires en nature	Contributions volontaires en nature	Dons en nature	
		Secours en nature	
		Mise à disposition de biens et services	
		Prestations en nature	
		Personnel bénévole	

Association FEDERTEEP

**Annexe aux comptes annuels
De l'exercice clos le
31/12/2022**

Table des matières

1. Objet social.....	3
2. Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	3
2.1. Faits caractéristiques de l'exercice	3
2.2. Faits caractéristiques postérieurs à la clôture.....	3
3. Principes et méthodes comptables	4
3.1. Principes généraux.....	4
3.2. Principes méthodes comptables.....	4
3.2.1. Immobilisations incorporelles et corporelles.....	4
3.2.2. Créances et dettes.....	4
4. Informations relatives aux postes du bilan	4
4.1. Actif immobilisé	4
4.1.1. Etat de l'actif immobilisé (brut).....	4
4.1.1.1. Aménagement du cadre général-Développement de la colonne B.....	5
4.1.1.2. Aménagement du cadre général-Développement de la colonne C.....	5
4.1.2. Amortissements de l'Actif immobilisé	6
4.1.2.1. Modalités d'amortissements	6
4.2. Actif circulant.....	6
4.2.1. Créances.....	6
4.2.1.1. Clients et clients produits non facturés.....	7
4.2.2. Précisions sur d'autres créances.....	7
4.2.2.1. Autres créances.....	7
4.2.2.2. Charges constatées d'avances	7
4.3. Fonds propres	8
4.3.1. Tableau de variation des Fonds propres	8
4.3.2. Réserves, statutaires ou contractuelles, autres, pour projets de l'entité.....	8
4.4. Provision pour risques et charges.....	9
4.4.1. Provisions pour risques et charges	9
4.4.2. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires.....	9
4.5. Dettes	9
4.5.1. Fournisseurs et comptes rattachés.....	10
4.5.2. Dettes fiscales et sociales.....	10
4.5.3. Produits constatés d'avance.....	10

5. Informations relatives au Compte de résultat.....	11
5.1. Prestations du compte de résultat.....	11
5.1.1.Cotisations.....	11
5.1.2.Prestations	11
5.1.3.Produits de tiers financeurs	11
5.1.4.Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges.....	12
5.2. Résultat Financier.....	12
5.3. Résultat exceptionnel.....	12
5.4. Résultat exercice	12
5.5. Contributions et charges des contributions, volontaires en nature	12
6. Informations relatives à l'effectif	12

1 Objet social

La Fédération Départementale pour le Transport des Elèves de l'Enseignement Public du Département du Tarn, FEDERTEEP, est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a été créée le 09 octobre 1963. L'association a pour but d'organiser et de gérer l'ensemble des circuits de transport scolaire pour le compte de différentes Autorités Organisatrices des Transports. Elle a signé des conventions avec la Région OCCITANIE, Gaillac-Graulhet Agglomération et le Département du Tarn. Les ressources proviennent des participations des familles, des communes et des subventions versées par les autorités avec lesquelles les conventions sont signées. L'équipe, soutenue par l'implication bénévole du conseil d'administration, est composée de 7 salariés et est complétée par une personne mise à disposition par la Région afin de réaliser ses missions.

2 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

2.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2022 a été pour la FEDERTEEP l'année du changement.

Changement interne tout d'abord avec le départ à la retraite de Jérôme BARTHE, directeur émérite de l'association pendant 18 ans, le 31 août 2022. Ce départ était prévu et anticipé, Christophe BERTHIER qui officiait en qualité de Directeur Adjoint depuis 2018 a été nommé Directeur Administratif en remplacement de Jérôme BARTHE.

La FEDERTEEP avait préalablement renforcé son équipe avec l'embauche d'une nouvelle salariée, Mme Julie COMMUNIER le 01 avril, dont le rôle au sens large sera la coordination entre les services et le pilotage informatique.

Autre changement pour la FEDERTEEP et non des moindres : l'évolution du contexte international. Le conflit Russo-Ukrainien démarré en février et l'agitation mondiale des cours qui en a suivi ont eu une incidence directe sur les révisions de prix prévues contractuellement. Dès le mois de mars, le taux de révision est passé de 0.19% à 5.48% obligeant la FEDERTEEP à appliquer une révision intermédiaire avant la date anniversaire, conformément aux marchés en cours.

En septembre, notre révision de prix annuelle poursuit sa course folle : le taux passe de 5,48% à 10,02%.

Les délais de livraison des véhicules sont également lourdement allongés, de nombreux transporteurs n'ont aujourd'hui que de très faibles garanties sur les délais et éprouvent des difficultés à rajeunir leur parc.

Il a également fallu assurer le transport et l'adaptation parfois nécessaire des services pour les déplacés de guerre, dans un contexte inflationniste imposant une rigueur absolue sur les variations kilométriques.

2.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

3 Principes et méthodes comptables

3.1 Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité de cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

3.2 Principes méthodes comptables

3.2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.2.2 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

4 Informations relatives aux postes du bilan

4.1 Actif Immobilisé

4.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	19 896,62	0,00	1 904,88	17 991,74
Immobilisations corporelles	321 031,72	1 395,31	0,00	322 427,03
Immobilisations financières	60,00			60,00
Total	340 988,34	1 395,31	1 904,88	340 478,77

4.1.1.1 Aménagement du cadre général-Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total Immobilisations incorporelles			0,00		
Onduleur Eaton 5SC 1500i			685,31		
1 UC Dell optiplex 3090			710,00		
Total Immobilisations corporelles			1 395,31		
Immobilisations financières					
Total			0,00		

4.1.1.2 Aménagement du cadre général-Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Licences 2012 serveur					648,48
Licences kaspersky					1 256,40
Total Immobilisations incorporelles					1 904,88
Total Immobilisations corporelles					0,00
Total Immobilisations financières					
Total					1 904,88

4.1.2 Amortissement de l'Actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	19 896,62	0,00	1 904,88	17 991,74
Immobilisations corporelles	117 471,12	17 593,57	0,00	135 064,69
Immobilisations financières				
Total	137 367,74	17 593,57	1 904,88	153 056,43

4.1.2.1 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement		
	Mode	Taux	Durée
Immobilisations incorporelles	linéaire	100%	1 an
Immobilisations corporelles			
Installations techniques	Linéaire	20%	5 ans
Bâtiment	Linéaire	5%	20 ans
Matériel de transport	Linéaire	25%	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	25%	4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10%	10 ans

4.2 Actif Circulant

4.2.1 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	897 823.22	897 823.22	
Autres	685 692.90	685 692.90	
TOTAL	1 583 516.12	1 583 516.12	-

4.2.1.1 Clients et clients produits non facturés

Libellé	Montant
Commune sept-déc. 2022	798 399,29
Région complément prix 01/10 au 31/12/22	13 713,64
TVA 10%	81 211,29
Total	893 324,22

Clients : facture non réglée	4 499,00
------------------------------	----------

TOTAL	897 823,22
--------------	-------------------

4.2.2 Précisions sur d'autres créances

4.2.2.1 Autres créances

Libellé	Montant
TVA sur encaissement 20%	1 672,53
TVA sur encaissement 10%	72 313,03
TVA remboursement demandé	99 405,00
TCA Factures non parvenues 20%	1 921,15
TCA Factures non parvenues 10%	20 922,87
TCA Factures non parvenues 5,5%	23,77
Débiteurs divers	6 652,17
Produits à recevoir	482 782,38
Total	685 692,90

4.2.2.2 Charges constatées d'avances

Charges Constatées d'Avance	Montant
QPARK 3 places j jaunes 01/2023	156.25
AMEN hébergement site 01/01/23-19/01/23	4.54
AMEN hébergement linux site 01/01/23-11/01/23	2.27
SNA Hotline resear informatique 01/01 au 11/02/2023	386.63
SNA contrat maint STORMSHIELD 01/01 au 22/02/23	43.94
SNA contrat maint parefeu STORMSHIELD 01/01 au 22/02/23	65.34
SNA contrat maint serveur 01/01 au 07/06/23	355.56
SNA contrat support VEEAM 01/01/23-17/02/2024	433.36
Sage paye maint 01/01-13/10/23	1 801.56
Sage compta maint 01/01-17/11/23	1 346.91
TBS email certifies 01/01/23-18/04/2024	562.59
RF Paye 2023	220.00
TOTAL	5 378.95

4.3 Fonds propres

4.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	RECLASSEMENT	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	200 000,00					200 000,00
Fonds propres avec droit de reprise	174 401,62				174 401,62	
Ecarts de réévaluation						
Réserves	194 183,69	-25 427,20			174 401,62	343 158,11
Report à nouveau						
Excédent ou déficit de l'exercice	-25 427,20	25 427,20		2 827,51		2 827,51
Situation nette (sous-total)	543 158,11	0,00		2 827,51	0,00	345 985,62
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement	19 309,68			1 227,88		18 081,80
Provisions réglementées						
TOTAL	562 467,79			1 599,63		564 067,42

4.3.2 Réserves, statutaires ou contractuelles, autres, pour projets de l'entité

Les résultats antérieurs à l'exercice 2018 ont été portés en réserve de 194 183,69€.

A l'ouverture de l'exercice, les réserves de la Région s'élèvent à 136 838,36€. Pour cet exercice, il y a eu l'affectation du résultat 2021 déficitaire pour un montant de 4 015,24€. A la clôture de l'exercice, les réserves de la Région s'élèvent à 132 823,32€.

A l'ouverture de l'exercice, les réserves de Gaillac-Graulhet Agglomération s'élèvent à 39 999,54€. Pour cet exercice, il y a eu l'affectation du résultat 2021 déficitaire pour un montant de 20 963,40€. A la clôture de l'exercice, les réserves de Gaillac-Graulhet Agglomération s'élèvent à 19 036,14€.

A l'ouverture de l'exercice, les réserves du Département du Tarn s'élèvent à -2 436,28€. Pour cet exercice, il y a eu l'affectation du résultat 2021 déficitaire pour un montant de 448,56€. A la clôture de l'exercice, les réserves du Département du Tarn s'élèvent à -2 884,84€.

4.4 Provision pour risques et charges

4.4.1 Provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques							
Provisions pour charges	154 841,36		15 841,96				170 683,32
Total	154 841,36		15 841,96				170 683,32

4.4.2 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

La convention collective appliquée dans l'association, convention collective ECLAT (métiers de l'Education, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation au service des Territoires (IDCC 1518) prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière égale à ¼ de mois de salaire par année de présence pour tout salarié ayant 1 an d'ancienneté dans l'association. Cette indemnité est portée à 1/3 de mois pour la 11^{ème} année de présence, ainsi que les années suivantes.

Le montant des droits acquis, par des salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, pour indemnités de départ à la retraite à la date de la clôture de l'exercice, s'élève à 170 683,32 € charges sociales au taux de 42% incluses.

Ce montant est entièrement comptabilisé en provision pour charges.

4.5 Dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :	127 871.26	23 699.27	104 171.99	0.00
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)	1 071 030.21	1 071 030.21		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 791.50	151 791.50		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	0.00	0.00		
Produits constatés d'avance	660 661.09	660 661.09		
TOTAL	2 011 354.06	1 907 182.07	104 171.99	0.00
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 565,64			

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

4.5.1 Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs	marché	795 443.31
Fournisseurs	fonctionnement	13 751.34
Fournisseurs FNP	marché	-3 733.53
Fournisseurs FNP	transports (Hors Dep.SNCF,...)	233 860.47
Fournisseurs FNP	fonctionnement (téléphone, edf, KPMG)	30 034.25
Fournisseurs FNP	immobilisation	1 674.37
TOTAL		1 071 030.21

4.5.2 Dettes fiscales et sociales

Libellé	Montant
Provision pour congés à payer	30 040.51
Sécurité sociale	14 574.00
Prévoyance TA Chorum	722.87
Caisse de retraite	4 035.69
RAFP	627.72
Mutuelle	286.25
autres organismes sociaux	4 640.00
DGFIP	832.00
charges sociales s/congés à payer	14 419.45
TVA collecté s/encaissement 10%	401.72
TCA factures à établir 10%	81 211.29
TOTAL	151 791.50

4.5.3 Produits constatés d'avance

Libellé	Montant
PREST°.FAM N+1 ESP JANV-JUIL 2023 REGION	1 166.67
PREST°.FAM N+1 ESP JANV-JUIL 2023 GGA	1 244.44
PREST°.FAM N+1 CHQ JANV-JUIL 2023 REGION	7 319.44
PREST°.FAM N+1 CHQ JANV-JUIL 2023 GGA	26 133.34
PREST°.FAM N+1 WEB JANV-JUIL 2023 REGION	10 555.55
PREST°.FAM N+1 WEB JANV-JUIL 2023 GGA	83 422.20
PREST°.FAM N+1 FACTURE JANV-JUIL 2023 REGION	41.67
PREST°.FAM N+1 FACTURE JANV-JUIL 2023 GGA	44.45
PREST°.ETUDIANT JANV-JUIL 2023 REGION	4 116.66
PREST°.N+1 COMPENSATION JANV-JUIL 2023 REGION	497 138.89
PREST°.N+1 COMPENSATION JANV-JUIL 2023 GGA	222.22
PREST°.ASE 81 N+1 JANV-JUIL 2023 REGION	20 713.33
PREST°.ASE 81 N+1 JANV-JUIL 2023 GGA	3 186.67
PREST°.FAPRED N+1 JANV-JUIL 2023 GGA	44.45
PREST°.ORGANISME N+1 JANV-JUIL 2023	5 311.11
TOTAL	660 661,09

5 Informations relatives au compte de résultat

5.1 Prestations du compte de résultat

Tableau de répartition des produits d'exploitation	
Libellé	Montant
Cotisations	170.00
Prestations (encaissement élèves)	3 109 088.05
Subventions	8 651 577.19
Reprise sur provisions, transfert de charges	5 520.14
Total	11 766 355.38

5.1.1 Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement effectif.

5.1.2 Prestations

Prestations : 3 109 088,05€

Année N 2021-2022 (01/01-31/05/22)

- Encaissement Famille :	622 853,66€
- Encaissement FAPRED :	133,33€
- Encaissement ASE :	26 121,00€
- Encaissement A.S.E Hors 81 :	6 904,44€
- Encaissement MECS :	4 248,88€
- Encaissement Commune :	1 226 270,39€

Année N+1 2022-2023 (01/06-31/12/22)

- Encaissement famille :	405 539,90€
- Encaissement FAPRED :	28,28€
- Encaissement A.S.E :	15 209,09€
- Encaissement A.S.E Hors 81 :	0,00€
- Encaissement MECS :	3 379,79€
- Encaissement Commune :	798 399,29€

5.1.3 Produits de tiers financeurs

Subventions reçues : 8 651 577,19€

- Région :	6 364 312,84€
o Dont 4 cotisations FEDERTEEP :	40€
o Dont subvention fin exercice :	285 185,74€
- Agglomération Gaillac Graulhet :	2 274 425,01€
o Dont 2 cotisations FEDERTEEP :	20€
- Département :	10 339,34€
o Dont 2 cotisations FEDERTEEP :	20€
- Préfecture :	2 500,00€

- Actions « il est où le danger ? »

5.1.4 Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges

Transferts de charges :

Elles concernent le remboursement des indemnités journalières de sécurité sociale, encaissement chèque pour participation cadeau et maif remboursement honoraires avocats.

5.2 Résultat financier

Le résultat financier pour l'exercice 2022 s'élève à 4 029,67€/524,32 € l'exercice précédent. En 2022, les intérêts créditeurs ont été plus élevés.

5.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel pour l'exercice 2022 s'élève à 1 603,26€/29 245,44€ l'exercice précédent.

5.4 Résultat exercice

Pour cet exercice, le Résultat 2022 est excédentaire de 2 827,51€. Il est détaillé de la façon suivante :

A.O.T	Montant
Région (1)	0 €
GGA	2 209.47 €
CD 81	618.04 €
Total	2 827.51 €

(1) Le résultat de la Région avant la demande de complément de subvention est déficitaire de - 285 185,74€.

5.5 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature

Dans le cadre de la délégation de compétence, le Département du Tam met à disposition un agent du département issu de la Direction des Systèmes d'Information afin d'assurer le suivi et l'administration du Progiciel dédié (PEGASE). Cette mise à disposition ne pourra dépasser 1/12^{ème} de son temps annuel

6 Informations relatives à l'effectif

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
- Directeur Administratif	1.00	-
- Service Administratif	1.00	
- Service Secrétariat	1.00	1.00
- Service Circuit	3.00	
- Service Comptabilité	1.00	
TOTAL FEDERTEEP	7.00	1.00